



**Conseil exécutif 2015-2016 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 10
19 octobre 2015
16h00
Local A9-146
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

REMDUS = Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke

REQ = Registraire des entreprises du Québec

RGs = Règlements généraux

VP Acad = Vice-Présidente aux affaires académiques de l'AGED

VP Admin = Vice-Président aux affaires administratives de l'AGED

VP Comm = Vice-Présidente aux communications de l'AGED

VP Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED

VP Exéc = Vice-Président Exécutif de l'AGED

VP Externe = Vice-Président aux affaires externes de l'AGED

VP Social = Vice-Président aux affaires sociales et sportives de l'AGED

UdeS = Université de Sherbrooke

Présents :

- Président = Philippe Bédard
- Trésorier = Félix Brissette
- VP Acad = Valéry Gauthier
- VP Admin = Nicolas Désilets-Laforge
- VP Comm = Stéphanie Bélanger
- VP Exéc = Charles-Olivier Parent
- VP Externe = Olivier Surprenant
- VP Social = Gabriel Bérubé-Bouchard

Absents :

- VP Commandites = Emmanuelle Boilard
- Observateurs :**
- Antoine Dulude

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est constatée à : 16h20.

2. Désignation du praesidium :

- Président = Président ;
- Président par intérim= VP Externe ;
- Secrétaire = VP Admin.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2015

Adopté à l'unanimité.

5. Affaire spéciale

5.1. STS/activités présenté par Antoine Dulude de la FEUS (D et I)

Prolongés

Les négociations avec le rectorat vont bien pour ce qui est des prolongés. Le rectorat teste les nouvelles mesures adoptées en CM le 29 octobre. La Faculté de droit n'aura pas de *beer bash* à cette date étant donné qu'elle l'a déjà eu.

Show de la rentrée

Antoine Dulude rappelle au CE de l'AGED que le Comité Promo n'a toujours pas payé les frais de table pour la vente d'alcool qui a eu lieu durant le Show de la Rentrée. Gabriel Bérubé-Bouchard souligne le fait que la facture leur a été transmise et qu'il assurera le suivi.

STS

Antoine Dulude rappelle moult faits. Durant la semaine de relâche, étant donné que l'on pensait qu'il n'y aurait pas d'activités sociales avec alcool sur le campus, on a annulé la navette spéciale en direction du centre-ville. Les étudiants ont donc emprunté les autobus réguliers afin de s'y rendre. Lors du trajet, un groupe d'étudiants chantaient dans l'autobus. La chauffeuse, frustrée, s'est immobilisée sur le bord de la route afin de faire sortir les gens qu'elle considérait calmes et a ensuite séquestré les étudiants

qui chantaient dans l'autobus le temps que la police arrive, soit environ 10 à 15 minutes.

À la suite de la rencontre avec le rectorat et la sécurité, la FEUS conclut que les différentes instances de l'Université n'adhèrent aucunement aux mesures draconiennes prises par la STS à l'égard du service de transport les jeudis soirs qu'elle a coupé. Ces dernières qualifient la mesure d'« insensée ».

Antoine Dulude informe le CE qu'une pétition sera lancée sous peu afin de protester contre l'arrêt des services de transport à l'Université les jeudis soirs.

6. Affaires courantes

6.1. Projet de l'AGED (D)

Huis clos de 17h30 à 17h36.

6.2. Analyse des sondages (I)

Huis clos de 17h36 à 17h39.

7. Affaires nouvelles

7.1. AG (D)

Olivier Surprenant pense que quelques étudiants désirent tenir un vote de grève. La date pourrait être le mercredi 28 octobre 2015 à 16h00. À confirmer.

7.2. REQ (D)

Charles-Olivier Parent a regardé toutes les choses qui n'avaient pas été remplies. Il a constaté qu'il y avait des amendes d'un montant de 140 \$. Pour les payer, il faut faire la déclaration de 2011. Il faut trouver le nom d'une « Personne à contacter » au besoin. Il demande s'il y a une suggestion de nom.

Gabriel Bérubé-Bouchard propose de mandater Charles-Olivier Parent de faire les vérifications nécessaires à la fermeture du dossier tel que mentionné ci-haut et de mettre le nom de Philippe Bédard comme « Personne à contacter ».

La proposition est appuyée par Stéphanie Bélanger.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3. Congrès FEUS (D)

On reçoit le Congrès de la FEUS le 13, 14 et 15 novembre. Olivier Surprenant pense qu'il serait intéressant de faire une conférence en lien avec les associations étudiantes.

Gabriel Bérubé-Bouchard suggère de le faire sur le droit de grève. Finn Makela et Guillaume Rousseau seraient de bons candidats. Il faudrait voir leurs disponibilités.

Stéphanie Bélanger propose de mandater Olivier Surprenant pour organiser une conférence, lors du Congrès FEUS, faite par Finn Makela ou Guillaume Rousseau selon leurs disponibilités.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nicolas Désilets-Laforge propose de mandater Olivier Surprenant de sonder les autres facultés ayant déjà reçu le Congrès de la FEUS et de revenir avec l'option la moins chère et qu'il s'informe auprès de la FEUS pour savoir s'il serait possible d'obtenir une subvention à ces fins.

La proposition est appuyée par Stéphanie Bélanger.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.4. Budget de classe (D)

Valéry Gauthier présente le point. Les représentants du groupe 1 et 2 en deuxième année veulent louer un chalet pour leur activité de classe. Ils vont devoir faire un sondage afin de s'assurer qu'au moins le $\frac{1}{3}$ de la classe sera présent. Elle demande au CE comment ils doivent faire pour obtenir le montant alloué à ce genre d'activité ?

Félix Brissette lui répond qu'ils peuvent venir le chercher au local de l'AGED seulement après avoir sondé leurs classes.

7.5. Finance (D)

Félix Brissette informe le reste du CE qu'il en train de faire les démarches auprès de la Faculté pour avoir quelqu'un pour assurer nos arrières si jamais l'AGED se retrouvait dans une situation problématique au niveau des finances.

7.6. Lit (D)

Philippe Bédard pense que, en attendant que l'on ait des idées concrètes au sujet de l'Endroit, il faut améliorer l'AGED. Il propose que l'on achète un lit à deux étages pour le local de l'AGED au coût de 280\$.

La proposition est appuyée par Félix Brissette.

Stéphanie Bélanger pense que le lit ne servira pas à un nombre suffisant d'étudiants.

Gabriel Bérubé-Bouchard pense que cela va encourager les gens à dormir dans le local de l'AGED et on ne peut pas le faire.

Stéphanie Bélanger souligne que, à la suite de l'analyse du sondage, les gens demandent plus de divans et non un lit. Par conséquent, un tel achat ne répondrait pas aux demandes des étudiants.

Le vote sur la proposition est demandé.

Pour : 1

Contre : 4

Abstention : 3

La proposition est rejetée à majorité.

7.7. Halloween (D)

Les gens se demandent si l'AGED a prévu un événement spécial pour l'Halloween. Gabriel Bérubé-Bouchard souligne qu'il y aura un 5@8 du Comité Promo et que le CDAI fait un *after party* pour l'occasion. Par contre, l'AGED n'a rien prévu de particulier.

Valéry Gauthier achètera des bonbons pour la semaine de l'Halloween qui pourront être distribués aux membres.

7.8. Intégrations (D)

Huis clos de 18h04 à 18h06.

7.9. Course à pied (I)

Philippe Bédard veut organiser une course à pied pour favoriser un mode de vie actif chez les étudiants qui se tiendrait le 14 novembre à 10h00. Il demande à Antoine Dulude, exécutant de la FEUS, si la FEUS peut aider, au niveau financier, pour ce projet.

Antoine Dulude lui répond qu'il va vérifier auprès de l'exécutif de la FEUS.

7.10. Football (D)

Il y aura un *tailgate* de droit à la partie de football du Vert & Or du 31 octobre 2015 qui sera organisé par le CE et d'autres durant les séries éliminatoires s'il y a lieu.

Charles-Olivier Parent quitte le CE.

Philippe Bédard propose que Valéry Gauthier aille acheter pour 250\$ de matériel promotionnel et que Gabriel Bérubé-Bouchard aille acheter 500\$ de bière qui sera vendue au prix de 1\$ lors du *tailgate*.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

Nicolas Désilets-Laforge a partagé un document sur Google Drive qui nous permettra de tenir un registre de tous les incidents qui surviennent avec la sécurité. Il invite tout le monde à le remplir lorsque nécessaire.

9. Fermeture de la réunion

La fermeture de la réunion est constatée à : 18h20.